

Médecin de prévention au sein de l'Académie de LIMOGES (Education nationale)

Ref : 2023-1352129

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Rectorat de Limoges
Rectorat de l'académie de Limoges (cf site du rectorat : <http://www.ac-limoges.fr/>)

Localisation

Rectorat de Limoges

Domaine : Prévention, conseil et pilotage en santé

Date limite de candidature : 20/12/2023

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels	Nature du contrat Non renseigné	Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

Vos missions en quelques mots

Le médecin du travail est le conseiller de l'administration, des agents et de leurs représentants.

Les missions principales :

- Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, sur l'hygiène générale des locaux
- Réaliser les visites médicales périodiques et, à la demande, des examens de dépistage ; recommander ou prescrire des examens complémentaires

- Assurer la surveillance médicale particulière des agents en situation de risque en raison de leur état de santé ou de leur exposition à des risques professionnels ou de leur réintégration après congé longue maladie ou longue durée
- Conseiller le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés, d'affectation et d'aménagement des postes de travail, de traitement du dispositif relatif aux postes adaptés, de reclassement, reconversion, mutation
- Donner un avis et rédiger un rapport le cas échéant dans le cadre des accidents de travail, des maladies professionnelles et de la médecine statutaire
- Intervenir sur l'environnement professionnel dans le cadre du tiers temps et contribuer aux actions de formation à l'hygiène et à la sécurité
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du document unique et à l'élaboration du programme annuel de prévention
- Participer aux comités d'hygiène et de sécurité et aux groupes de travail de ces instances et transmettre à l'autorité administrative et aux membres des comités d'hygiène et de sécurité le rapport d'activité de la médecine de prévention ainsi que ses recommandations
- Conduire des études et enquêtes épidémiologiques et répondre à l'enquête pour la synthèse nationale des rapports d'activité de la médecine de prévention
- Impulser la politique de santé au travail auprès du recteur d'académie ou auprès du chef d'établissement

Profil recherché

Connaissances

- Droit du travail
- Règlementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Droit de la santé
- Droit de la sécurité sociale
- Modes de fonctionnement des administrations publiques
- Système éducatif et ses enjeux
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins

Compétences opérationnelles

- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Accueillir les populations concernées
- Évaluer et hiérarchiser des besoins
- Piloter un projet
- Mettre en œuvre des procédures et des règles
- Conduire une négociation
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
- Construire et gérer une base de données

- Assurer une veille

Compétences comportementales

- Sens relationnel
- Rigueur / Fiabilité
- Capacité de raisonnement analytique
- Capacité de décision
- Autonomie / Confiance en soi

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 8 Doctorat/diplômes équivalents

Spécialisation

Santé

Éléments de candidature

Personne à contacter

florence.fanthou@ac-limoges.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Seules les candidatures adressées par courriel seront prises en compte.

Dossier de candidature, comportant une lettre de motivation accompagné du diplôme de médecine générale à envoyer par mail uniquement pour le 30 novembre 2023 à :
Madame la Rectrice de l'Académie de LIMOGES, à l'attention de Mme la DRRH (ce.sg@ac-limoges.fr) et de Mme Fanthou Florence, responsable de la division des personnels administratifs (florence.fanthou@ac-limoges.fr)

Conditions particulières d'exercice

Le poste est situé à Limoges (rectorat). Le médecin peut être amené à se déplacer sur les départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.

Le recrutement de contractuel se fera sur la base d'un CDI.

La rémunération annuelle brute est comprise entre 81 086€ et 104 118€ pour l'exercice des missions à temps complet, en fonction de la date d'obtention du diplôme et du parcours

professionnel.

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Médecin de prévention ou de promotion de la santé

Qui sommes nous ?

Placé sous l'autorité hiérarchique de Madame la Rectrice, le médecin de prévention exerce les missions telles que décrites par le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique. Il a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Il conduit les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.

Le médecin intervient sur l'ensemble des personnels de l'académie. Il est le conseiller de l'administration. Il exerce en toute indépendance technique et professionnelle dans le respect du code de déontologie et du code de la santé publique.

Au sein du pôle santé, sécurité et conditions de travail, rattaché au DRH, le médecin travaille avec une équipe pluridisciplinaire dont un médecin des personnels, un psychologue des personnels, et un conseiller de prévention et d'un inspecteur santé et sécurité au travail.